

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 129 (2003)
Heft: 21: Pont neuf

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

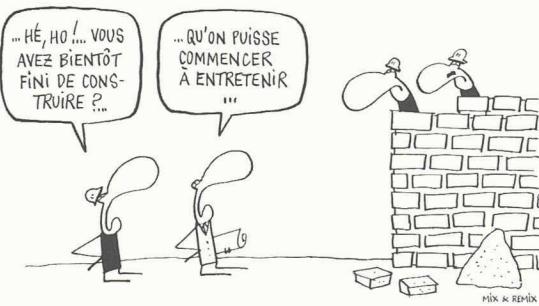
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Est-il possible d'entretenir ?



Si les travaux d'entretien effectués sur le pont Bessières que nous présentons dans ce numéro ont un intérêt certain du point de vue technique - et accessoirement historique -, ils ne sont toutefois guère emblématiques des retombées indirectes souvent liées à ce genre d'intervention pour les usagers : en effet, les conséquences sur l'utilisation normale de l'ouvrage sont demeurées minimales, puisque l'essentiel des rénovations a porté sur des éléments n'affectant pas directement son exploitation. Ce dossier est en revanche l'occasion de

nourrir quelques réflexions générales sur l'entretien des infrastructures publiques et le rôle des ingénieurs dans la perception qu'en ont les milieux non spécialisés.

Tout d'abord, il faut une nouvelle fois rappeler que de tels travaux ne devraient pas systématiquement être les premiers à subir les effets des difficultés rencontrées par les finances publiques. Il n'est pas nécessaire de disposer d'une grande expérience des milieux politiques pour savoir que les budgets d'entretien sont régulièrement brandis par nos élus pour nous faire croire qu'ils sont à même de réaliser des économies substantielles. Or il ne s'agit pas là de réelles économies, mais de reports de dépenses nécessaires sur les générations futures. Outre qu'ils sont en contradiction flagrante avec certains principes de base du développement durable - principes auxquels l'ensemble du monde politique dit pourtant adhérer -, il est unanimement reconnu que ces reports engendrent un accroissement non linéaire des dégradations des structures qui conduisent inexorablement à une augmentation des coûts et de la durée des travaux à effectuer dans le futur. Il conviendra à ce sujet d'être particulièrement attentif aux futures décisions sur les budgets attribués aux routes nationales lorsque leur réseau sera totalement achevé.

D'autre part, en tant que spécialistes, il est du devoir des ingénieurs de prendre le temps de sensibiliser le grand public à la nécessité technique des travaux d'entretien. Ceux-ci sont en effet systématiquement ressentis comme nuisibles par les utilisateurs, alors qu'ils sont généralement réalisés en premier lieu pour leur propre bénéfice. Les polémiques - scandaleusement attisées par de nombreux médias - autour de la rénovation des tunnels de Glion montrent bien le désastreux déficit d'information qui règne en la matière. Même s'ils ne permettent pas de supprimer les inévitables nuisances qu'engendre n'importe quel type de travaux, des compléments d'information d'ordre technique favoriseraient certainement la responsabilisation des citoyens, les poussant éventuellement à revoir quelque peu l'individualisme forcené de leur réaction.